



# AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES

La municipalité de Noyarey souhaite permettre à tous les enfants de partir en voyage scolaire.

Date de dépôt de la demande :

## Coordonnées du responsable du foyer :

NOM :		PRÉNOM :	
Adresse :			
Mail :		Téléphone :	

## Nom de l'enfant :

NOM :		PRÉNOM :	
Etablissement scolaire :			
Objet et destination du voyage			

### Qui peut en bénéficier ?

Tous les enfants nuyaretais dont la famille a un quotient familial est inférieur à 500.  
Un seul voyage scolaire par enfant et par année scolaire.

### Quel montant ?

Le montant de la participation du CCAS est déterminé en fonction du barème suivant :

50% du prix du voyage avec un maximum de 150€

Chaque enfant dont la famille répond aux critères pourra bénéficier de cette aide une seule fois par année scolaire.

### Documents à fournir :

- L'attestation CAF de votre quotient familial de moins de 6 mois ou l'avis d'imposition 2020.
- Le justificatif de paiement du voyage.
- Justificatif de domicile.
- RIB.

Cadre réservé au CCAS	
Date de réception de la demande :	
Dossier complet :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Date de passage en commission :	
Avis de la commission	